

République Française

Département LOIRET

Commune d'Aillant sur Milleron

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2025

L'an 2025 le 24 novembre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie, sous la présidence de Madame CHAPUIS Lysiane, le Maire.

Présents : Lysiane CHAPUIS, Maire, Jean-Pierre CHAPUIS, Philippe COLLET, Jean-Pierre DIDIER, Cindy FIRMIN, et Gérard NAUDIN.

Absents excusés :

M Patrick LESSERTEUR a donné pouvoir à M Jean-Pierre CHAPUIS
Mme Elizabeth GROENEWEG a donné pouvoir à Mme Lysiane CHAPUIS

Absents : Messieurs DOUBRE Alain et Didier FOUROT

A été nommé secrétaire :

Date de la convocation : 18/11/2025

Date d'affichage : 18/11/2025

Madame le Maire informe les conseillers que le point : Approbation du compte-rendu de séance du 13 novembre 2025 n'a pas été mentionné dans l'ordre du jour. Il convient tout de même de l'approuver lors de cette séance.

Madame le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

3) Renouvellement de la Ligne de trésorerie

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés, **ACCEPTENT** l'ajout du point 3 à l'ordre du jour.

Compte-rendu approuvé par l'ensemble des présents et représentés.

1) Travaux 2026 et demandes de subventions

• Travaux création d'un espace végétalisé avec places de parking

Ce projet de la commune est de créer un espace en centre bourg, végétalisé avec massifs de fleurs et arbustes,

L'objectif étant d'embellir le village tout en le sécurisant, cette surface intégrera quelques places de parking permettant aux habitants ou visiteurs de se garer entre des surfaces dotées d'arbustes à fleurs.

A l'origine, cette parcelle comprenait un ensemble de maisons couvrant une surface approximative de 500 m². La démolition de ces immeubles par la commune en 2025 ainsi que l'enlèvement de tous les matériaux et la reprise du sol sur une grande profondeur, ont permis de désartificialiser entièrement la parcelle.

Les travaux, objet du présent projet, sont définis pour conserver le caractère désartificialisé à 100% de la surface.

A cet effet, le terrain de base, entièrement mis à nu, comprendra d'une part, l'aménagement de surfaces de 60 cm d'épaisseur en terre végétale et en terreau pour y installer 235 m² de massifs d'arbustes et 120 m² de haies fleuries.

Les places de parking et la voie d'accès seront stabilisées sur une couche de calcaire et une couche de gravillons de Seine.

Madame le Maire expose que la commune peut solliciter des aides du Département et de la Préfecture pour ces travaux d'aménagement.

Selon le plan de financement exposé :

Dépenses	HT en €	TTC en €	Recettes	HT en €	%
Hamard travaux d'aménagement	40 927.00	49 112.40			
Somelec travaux éclairage de l'espace	5 333.00	6 399.60			
Somelec travaux éclairage de l'espace	442.50	531.00			
			DETR	23 351.25	50%
			DEPARTEMENT	14 010.75	30%
			Autofinancement	9 340.50	20%
TOTAL	46 702.50	56 043.00	TOTAL	46 702.50	100%

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibérés, à l'unanimité des présents et représentés, ACCEPTENT les travaux de création d'un espace végétalisé avec places de parking pour un montant de 46 702.50 € HT soit 56 0743 € TTC Et SOLLICITENT une aide au Département de 14 010.75 € soit 30 % et une Aide à l'Etat pour la DETR de 23 351.25 € soit 50%.

- Achat de matériel pour le multi commerce

Lors de l'état des lieux concernant le laboratoire du multi commerce, il a été constaté que différents matériels étaient défectueux et nécessitaient un remplacement. Il est donc nécessaire de procéder à l'achat d'une armoire négative et d'un tour réfrigéré 3 portes.

Dépenses	HT en €	TTC en €	Recettes	HT en €	%
GFROID Achat d'une armoire négative et d'un tour réfrigéré	4 440.40	5 328.48			
			DEPARTEMENT FAPO	2 220.20	50%
			Autofinancement	2 220.20	50%
TOTAL	4 440.40	5 328.48		4 440.40	100%

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibérés, à l'unanimité des présents et représentés, ACCEPTENT le devis de GFROID pour l'achat d'une armoire négative inox et d'un tour réfrigéré 3 portes pour un montant de 4 440.40€ HT soit 5 328.48€ TTC Et SOLLICITENT une aide au Département au titre des aides FAPO (pour les communes à faible population) de 2 220.20€ soit 50 %.

2) Approbation du compte rendu de la séance du 13 novembre 2025

Compte rendu du 13 novembre 2025 APPROUVE par l'ensemble des présents et représentés.

3) Renouvellement de la Ligne de trésorerie

La commune avait contracté une ligne de trésorerie en janvier 2022 de 110 000 € pour faire face aux frais liés aux investissements de l'année 2022. La ligne de trésorerie avait fait l'objet d'une reconduction en 2023, puis en 2024 et également en 2025. Durant l'année 2025, la commune n'a eu besoin que de la moitié de celle-ci, soit la somme de 50 000€. Elle arrive à échéance le 11 décembre 2025.

Il convient de décider de sa reconduction ou non. La reconduction de la ligne de Trésorerie à hauteur de 50 000 € pour un an, permettra à la commune de faire face aux dépenses d'investissement de l'année 2026, avant que ne soient versées les subventions.

Madame le Maire va se rapprocher du Crédit Agricole pour une proposition de reconduction de la ligne de Trésorerie sur 12 mois d'un montant de 50 000€.

Les Conseillers municipaux, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés, **ACCEPTENT** la reconduction de la ligne de Trésorerie de 50 000€ avec le Crédit Agricole et **MANDATENT** Le maire à signer tous les documents.

Informations et Questions diverses

- **Travaux voirie 2026 :**

Suite à la réunion à la commission voirie de la communauté de commune canaux et forêts en Gatinais, il est prévu qu'en 2026, les travaux de voirie de la route de Rogny les sept écluses seront achevés par l'application d'un enrobé à froid et selon le budget restant, le curage des fossés sera réalisé.

Le chemin de la Ferrière et le chemin du Petit Milleron présentent de nombreux trous. Comme la commune peut disposer d'une tonne d'enrobé à froid et qu'elle n'a utilisé que 500 kgs, le restant servira à réparer les 2 chemins si on y ajoute la réserve d'une tonne prévue pour 2026.

- **Du cinéma dans mon village**

Le mardi 2 décembre 2025 à 20h : **LA FEMME LA PLUS RICHE DU MONDE**

Prochains conseils :

- Jeudi 18 décembre à 18h30

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h.